

DÉPARTEMENT DE la CHARENTE-MARITIME

COMMUNE DE SABLONCEAUX

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OBJET : Projet de Révision Générale
du Plan local d'Urbanisme

Modèle 5421.30



87500 Saint-Yrieix

DÉPARTEMENT

CHARENTE-MARITIME

COMMUNE

SABLONCEAUX

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé
par nous, M Monsieur Jacques BOISSIÈRE

commencé le 05 janvier 2026

pour une durée de 31 jours

A Sablanceaux, le 05 janvier 2026

Signature



Modèle 5421.30



87500 Saint-Yrieix

- (5) Demande déposée lors de la première enquête.
Voir comme joint.

Mardi 14 janvier.

- (6) M. et M^{me} Daniel et Gisèle BERNARD

I dem observation n° 5 de la précédente enquête.
parcels 2P.28 et 2P.29.
Voir plan joint. à des fins de lotissement.

- (7) M^{me} Caroline Girardeau
Même demande que l'observation déposée en n° 3 lors de l'enquête précédente

- (8) M^{me} Caroline Girardeau
Même demande que l'observation n° 1.1 lors de l'enquête précédente
Voir

- (9) à la demande de M^{me} Girardeau la lettre de M^{me} Arlette Bednarski est reprise dans la nouvelle enquête et numérotée n° 9 idem pour la lettre de M^{me} Gregory Bednarski

- (10) M^{me} Germet demande que ses terrains restent en zone agricole -
Voir plans joints
Le risque de la parcelle AA10 est régulièrement insurée.

- (11) M. M. GERGOUIL Michael

Concernant la parcelle B n° 1026, nous demandons que M. TRIOU en évoque surtout que cette parcelle est trop petite pour être cultivée et que maintenant il a été installé un réseau incendie pour la parcelle.

As

Quasi à la parcelle 1019/20 située entre deux habitations existantes et ne pouvant être également cultivée par la surface et la proximité des habitations serait constructible. Elle est à côté de la rivière incendiée.

Voir plan joint

- (12) M^{re} Bouchéau par M^{re} Carine Solzer parcelle 34-25 - au lieu dit : Le Clairéau - régularisation. Une graine sur cette parcelle M^{re} Solzer et M^{re} Pelissou copropriétaires. Maison à vendre plan joint.

- (13) M^{re} Bocheron Jean-Pierre
Je demande que les parties hachurées sur le plan joint soient constructibles
1 partie du terrain près de chez M^{re} Moulon et 1 chez Machefat.

- (14) Voir lettre jointe N^o 14 II
A plan de situation.

14/02/2016 En ce qui concerne les 12 et 10 bis rue des fourmeaux x à Sabloceaux, sous l'effet des pluies intenses le niveau de l'eau monte et les terrains de M^{mes} Latauche et de M^{me} et M^r GRUMEL sont inondés causant de grosses dégradations.

- (15) Travaux de construction sans tenir compte de l'écoulement de l'eau, qui ne se fait plus, naturellement. Il est donc fortement recommandé de ne pas construire des fondations dans un sol humide.

La parcelle du 5 ter chemin des balerits doit rester non constructible.

Latauche

Voir obs. N^o 7

- (16) - Que Trion Tardue souhaiterait pouvoir faire une construction sur le Terrain hérité de ses parents, cette parcelle n'est pas en zone inondable et mesure environ 950 m avec une façade importante.

Trion Tardue

Voir plan joint.

- (17) M^r et M^{me} BOUTIN Jean-Pierre.
demeurant 54 Route de Sengon à Chagneux
dans une maison sur un Terrain de 3000 m²
constitué de 2 parcelles constructibles jusqu'à ce jour.
Nous souhaiterions que la partie désignée en jardin
demeure constructible car nous avons le projet
de vendre notre logement actuel pour construire
plus petit sur l'autre parcelle.

Voir plan joint

- (18) Modifications d'affectation des bâtiments à savoir
modification de bâtiments d'habitations sur parcelles
77 et 78.
bâti agricole sur parcelle 68 par de distillerie

M^r ARABASA Sébastien 29 route de la
quimperdière 17600 Sablonceaux. 06.85.73.12.92




19. 29/01/2026.

Camille HAUSELMANN, gérante du GFA LA CHAUVILLIÈRE, propriétaire de la parcelle ZO 0061, actuellement en zone A. Nous souhaitons classer cette parcelle (ZO 0061) en zone STECAL afin de créer un camping à la ferme (6 emplacements maximum et tous mobiles donc sans emprise au sol) avec hivernage des installations. Nous vous remercions par avance pour la prise en compte de notre requête afin de faire évoluer notre activité et toujours dynamiser la commune avec une nouvelle offre. Cordialement



20. 03/02/2026.

M^r et M^{me} MILLET J. Louis 8 rue des Papillons SAUJON.

En qualité d'anciens propriétaires à l'origine de la parcelle cadastrée AL 55 et appartenant à M^r MILLET Nicolas, nous émettons le souhait qu'elle soit réintroduite à l'intérieur du périmètre de la zone UB du secteur de Chez Maubin.



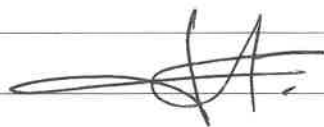
21. 4/02/2026 M. CASTIES par la SCI de Toulon.
26 Rue du Terrier 17600 SABLONCEAUX.

Nous constatons avec stupefaction, que les terrains d'assiette du projet d'aménagement de lotissement se trouvent classés en zone A alors qu'ils étaient en zone UB. Je rappelle que le projet avait été présenté en 2023 avec le dépôt d'un certificat d'urbanisme opérationnel autorisant l'opération et délivré le 15/01/2024. Le dossier a été déposé en mai 2025 puis modifié et redéposé le 6/11/2025. Ce projet était donc de bien

B

comme tout de la commune que des services instructeurs. Nous sollicitons donc le retour de la zone UB suivant le périmètre de l'opération.

(06.81.08.77.16 castier.hervé@wanadoo.fr.)



(22) M^r T. Buahri.

Voir lettre jointe

(23) Mme Ferreira Olivia Manuela réitère par la présente ma demande initiale du 4 février 2021. afin de passer en zone UB la parcelle n°25 (ex 4581 y compris) comme indiqué sur le plan de Masse.

06.61.85.65.28. / marueta.ferreira70@orange.fr

(24) Monsieur DELCROIX. Rue de Brandolet.

Dépôt en main propre d'une demande écrite.

(25) M^r Noël Besson.

Voir lettre et plan joint.

(26) BETIZEAU Philippe.

Demande d'autorisation d'implanter à l'entrée du Pont de Salbosc (plan joint) actuellement en l'ancien a gué qui se situe entre deux maisons.



(27) M^{re} Bodheresou Jean-Pierre -
Complément d'information suite à une
requête précédente (N°13)
L'exploitation horticoles s'est en 2026
sans reprise. L'usage agricole disparaît.

Requête loturi à 12h00 le 01 Février 2026

AB